#### DEPARTEMENT DE L'ALLIER



#### ARRONDISSEMENT DE VICHY

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

## SEANCE DU 14 JUIN 2018

#### Nombre de Conseillers:

En exercice : 77 Présents : 63

Votants: 72 (dont 9 procurations)

Nº 20

**OBJET:** 

AVENANT N°1 AU
CONTRAT
D'AMENAGEMENT
TOURISTIQUE AVEC
LE CONSEIL
DEPARTEMENTAL
DE L'ALLIER

#### Rendue exécutoire:

Transmise en Sous-Préfecture le : 2 6 JUIN 2018 Publiée ou notifiée

z 6 JUIN 2018

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.

#### Présents:

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY- F. SZYPULA (jusqu'à la délibération n°37) – M. AURAMBOUT (de la délibération n°1 à la délibération n°37 et à partir de la délibération n°39) - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL (à partir de la délibération n°3) – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD -N. RAY (à partir de la délibération n°4 B/) - J. ROIG - J.P BLANC - C. CATARD - C. SEGUIN (jusqu'à la délibération n°40) -F. SEMONSUT - P. COLAS - R. LOVATY - C. BERTIN - A. CORNE - B. BAYLAUCQ - A. DAUPHIN - JY. CHEGUT (de la délibération n°1 à la délibération n°22 et à partir de la délibération n°23 B/) – MC. VALLAT – JM. LAZZERINI - M. MORGAND - JM. BOUREL - N. COULANGE (à partir de la délibération n°4 B/) -M. MONTIBERT (à partir de la délibération n°9 A/) - JD. BARRAUD - G. DURANTET - B. AGUIAR - G. MARSONI - C. DUMONT -M. CHARASSE -E. GOULFERT - M. GUYOT (de la délibération n°1 à la délibération n°33 C/ et à partir de la délibération n°35) - A. CHAPUIS - M. MERLE - C. BOUARD - G. MAQUIN - C. GRELET (à partir de la délibération n°12) - C. MALHURET - E. VOITELLIER - MC. STEYER - B. KAJDAN (de la délibération n°1 à la délibération n°38 et à partir de la délibération n°40) - M. JIMENEZ – JJ. MARMOL - S. FONTAINE – W. PASZKUDZKI (à partir de la délibération n°8) - MO. COURSOL - JL GUITARD - F. SKVOR - C. POMMERAY - M.J. CONTE (de la délibération n°1 à la délibération n°30 et à partir de la délibération n°32) - JP. SALAT, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

<u>Absents ayant donné procuration</u>: Mme C. BENOIT à G. MAQUIN, Vice-Présidente.

Mmes et MM. YJ. BIGNON à JL. GUITARD – C. SEGUIN à J. KUCHNA (à partir de la délibération n°41) – C. GRELET à JJ. MARMOL (jusqu'à la délibération n°11) – C. LEPRAT à M. JIMENEZ – H. DUBOSCQ à JS. LALOY – P. SEMET à F. SKVOR – J. COGNET à MC. VALLAT – JM. GUERRE à B. AGUIAR – F. DUBESSAY à J. ROIG – P. BONNET à M. GUYOT, Conseillers Communautaires.

## Absents représentés par leur suppléant :

Mmes et MM. J. BLETTERY à D. DEMANUELE - C. FAYOLLE à JG. GENESTE, Conseillers Communautaires.

#### Absents excusés :

M. R. MAZAL, Vice-Président.

Mmes et MM. J. JOANNET – F. HUGUET - A. GIRAUD – F. BOFFETY, Conseillers Communautaires.

Secrétaire: M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu les statuts de Vichy Communauté,

**Vu** la délibération n°4 du 29 juin 2017 du bureau communautaire de Vichy Communauté, approuvant la candidature à l'appel à manifestation d'intérêt du Conseil Régional Auvergne - Rhône Alpes pour les territoires d'excellence de pleine nature requalifié en diversification des stations de montagne Auvergne - Rhône Alpes,

**Vu** la délibération n°6 du 16 novembre 2017 de Vichy Communauté approuvant le contenu du Contrat d'Aménagement Touristique établi avec le Conseil Départemental de l'Allier,

Considérant les résultats des appels d'offres qui conduisent à une évolution des montants prévisionnels de dépenses,

**Considérant** les évolutions des modalités de financements de certaines actions par le Conseil Départemental de l'Allier,

Considérant la nécessité de modifier par conséquent le plan de financement de la tranche 1 du contrat d'aménagement touristique, tout en respectant le cadre budgétaire global défini par le conseil Départemental de l'Allier et validé par le conseil communautaire,

#### Propose au Conseil Communautaire:

- d'approuver le projet d'avenant suivant :

DEPENSES ESTIMATIVES HT				RECETTES			
	1	COUT 2018	2018 après	DEPARTEMENT	DEPARTEMENT autre	REGION AMI	AGGLO après
AXES STRATEGIQUES	ACTIONS	initial	avenant	CAT après avenant	après avenant	après avenant	avenant
accroître l'attractivité de la loge des gardes	étude de réaménagement des espaces						
	publics pour les rendre plus propices à la		1				
	pratique des APN	50 000 €	50 000 €	25 000 €		15 000 €	10 000 6
	aménagement d'un parcours permanent de					34.000.000.000.000.000	
	VVT orientation et cartographie	50 000 €			15 000 €	9 000 €	6 000 6
	développement du site de vol libre	15 000 €	10 000 €	5 000 €			5 000 6
développer la fréquentation du plan d'eau de St Clément	aménager un cheminement tout autour du		54668888				
	plan d'eau						1
	Study at a second secon	70 000 €					
	étude et agrandissement du parking avec						
	zone camping car étude de faisabilité et implantation d'une	10 000 €			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
	etude de taisabilite et implantation d'une	57 505 0			·		
	tyrolienne géante développement du site d'accrobranche	25 000 €			***************************************		
	développement des aménagements	50 000 €	195 000 €	97 500 €		58 500 €	39 000 €
	facilitant les activités pêche et nautisme	50 000 6				33372222	200000000000000000000000000000000000000
	Bloc d'escalade modulaire	50 000 €	80 000 €	40 000 €	····	24 000 €	16 000 €
	pratique autonome	25 000 5					
	Empoissonnement	25 000 €	20,000.0				
positionner le site de Montoncel comme lieu majeur de pratiques sportives en Montagne Bourbonnaise	étude et rénovation du foyer de Montoncel.	10 000 €	10 000 €	5 000 €			5 000 €
	incluant des espaces filmess et						
	récupération	30 000 €	00.000.0				
	aménagement d'un parcours permanent de	20 BUU &	30 000 €	12 000 €		12 000 €	6 000 €
	course d'orientation	30 000 €	10 000 €			505333555	
	implanter des bases trail sur les principaux	30 000 €	10 000 €		5 000 €	3 000 €	2 000 €
différentes formes de randonnées	sites de départ	72 000 €	72 000 €	## POR 6			
	développer les possibilités d'accueil de	72 000 E	72 000 E	36 000 €		21 600 €	14 400 €
	randonneurs équestres	6 000 €	6 000 €		2 222 2		
	harmonisation du balisage (dont trail)	25 000 €	25 000 €		3 600 €		2 400 €
développer l'offre de sites d'escalade	site de Saint Vincent	23 000 €	23 000 €		15 000 €		10 000 €
	site de la Salette	10 000 €	10 000 €		£ 000 C		2 2 2 2 2
	site de Pierre Chatel	70 000 €	40 000 €		5 000 €	3 000 €	2 000 €
	site de Chatel Montagne	58 000 €	10 000 €		20 000 € 5 000 €		20 000 €
	signalétique interne aux sites	20 000 €	10 000 €	5 000 €	ວ ທຸນ ຮ		5 000 €
	aménagement de bureaux d'information	20000 C	10 000 €	and the second proper			5 000 €
•	touristique						
	étude et modernisation d'ensemble du						***************************************
	camping du Mayet de Montagne				į		
plan qualitatif et quantitatif	T - 22	30 000 €	30 000 €	12 000 €	ļ	12 000 €	6 000 €
TOTAL		636 000 €	20 000 €	237 500 €	68 600 €	158 100 €	153 800 €
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	200 200 4	<u></u>	[a 000 toa	20 000 €	130 100 €	159 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- approuve ce projet d'avenant et sollicite sa prise en compte par le Conseil Départemental de l'Allier,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,

le 14 juin 2018.

Les Conseillers Communautaire présents on signé au registre.

Fredéric AGUILERA

Le/Président,

# Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 20 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 JUIN 2018

Objet de l'acte : AVENANT N° 1 AU CONTRAT D'AMENAGEMENT TOURISTIQUE AVEC LE

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER

Date de décision: 14/06/2018

Date de réception de l'accusé 26/06/2018

de réception :

Numéro de l'acte: 14JUI2018\_20

Identifiant unique de l'acte: 003-200071363-20180614-14JUI2018\_20-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 9 .1

Autres domaines de competences

Autres domaines de competences des communes

Date de la version de la 19/04/2017

classification:

Nom du fichier: 20.pdf (99\_DE-003-200071363-20180614-14JUI2018\_20-DE-

1-1\_1.pdf)